

Quartier général de la 1^{re} Division
aérienne du Canada
C.P. 17000, succ Forces
Winnipeg MB R3J 3Y5

6007-21 (A1 GRHRE)

février 2004

PROCÈS-VERBAL DE LA 13^e RÉUNION DU COMITÉ
DE CONSULTATION SYNDICALE-PATRONALE (AIR)
WINNIPEG, MANITOBA 1^{er} DÉCEMBRE 2003

Coprésidents : Bgén P. Brennan, A1
M. B. Molsberry, Vice-Président (Man/Sask) de l'UEDN

Secrétaire : Mme. W. Carter, A1 GRH PC

Membres : Col J.P.J. LeBlanc, A4 GA
Col L. Russell, A7
Col E.G. Thuen, A1 Rés (Absent)

Remplaçant : Lcol D. Adamko, A1 Plans et Recr Rés
Col J.C. Madower, A1 Pers (Absent)

Remplaçant : Lcol S. Davenport, A1 Plans RH
Lcol W.C. Hussey, A5 Contr
M. P. Turcq, Vice-président (Québec) de l'UEDN
M. D. Pike, Vice-président (N.-É) de l'UEDN
M^{me} M. Chamberlain, Vice-présidente (Ont) de l'UEDN
M. S. Covell, Vice-président (Alb-T.-N.-O.)
M. R. Taylor, Vice-président de la FIOE (Absent)
M. D. Luesby, Représentant de l'IPFPC (Absent)
M. N. Harden, Agent des relations du travail de l'IPFPC (Absent)

Membres d'office : Bgén E.G. Cloutier, DG Pers Air (par vidéoconférence)
M^{me} M. Bergeron, DSGPC Air (par videoconférence)
M^{me} L. Corkum, DSGPC Air 5 (par videoconférence)
M^{me} T. Murray, DCSRHC (Prairies)
M^{me} B. Stouffer, Coord 1 DAC DCSRHC (Prairies)

Exposé par : Lcol R. Mann, A4 CSFA
Maj D. Dorrington, A4 Appro

Membre d'office : M^{me} B.G. Henry, A1 Coord Prog RH PC

Secrétaire rédactrice : M^{me} D. Joudrey, A1 GRHRE PC

INTRODUCTION ET AFFAIRES EN COURS

1. CSFA – En raison de contraintes de temps, cet exposé débute avant l'ouverture officielle de la réunion. L'A4 CSFA fait le point sur la CSFA. Ce projet n'a pas encore obtenu l'autorisation ministérielle; le ministre de la Défense doit évaluer le projet le 5 décembre 2003 et faire part de sa décision sur la voie à suivre. L'A4 CSFA réitère qu'il n'y aura aucune consultation syndicale officielle tant que le ministre n'aura pas approuvé le projet. Le coprésident de l'UEDN informe le comité que les escadres sont tenues au courant de l'avancement de la CSFA et que des visites et de nombreuses discussions ont lieu. L'A4 CSFA indique qu'il devient difficile de dresser des plans avec les escadres sans consulter les syndicats. Le V.-P. (N.-É.) de l'UEDN mentionne que les employés civils de la 14 Ere savent que des discussions sont en cours et, comme leur syndicat ne leur fournit aucun renseignement, la méfiance s'installe. L'A4 CSFA fera un suivi auprès de l'A4. Selon le V.-P. (Alb./T.N.-O.) de l'UEDN, il pourrait être nécessaire de restreindre l'embauche pour tenir compte de la planification des RH pour ce projet. L'A4 CSFA reconnaît qu'il doit y avoir un équilibre entre le cadre de gestion des postes vacants et la planification des RH. Le DG Pers Air précise que les discussions se poursuivent avec le CCSP et que le ministre de la Défense doit approuver le projet avant que l'on puisse analyser l'impact sur les RH civiles. Il indique aussi que grâce à cet exposé les syndicats disposent maintenant des mêmes renseignements que le ministre de la Défense. Le coprésident de l'UEDN clos la discussion en mentionnant qu'il s'attend à ce que le cabinet du ministre de la Défense l'informe de la décision prise le 5 décembre 2003.

A4 CSFA
A1 GRH PC

Note de la secrétaire : Le 15 décembre 2003, le coprésident de l'UEDN a été informé que le ministre de la Défense avait approuvé la continuation de la planification à court terme du projet et des consultations avec le personnel civil et les représentants syndicaux. On est en train d'élaborer des lignes directrices pour les consultations à des fins d'approbation par l'état-major de la Force aérienne/l'état-major de la 1 DAC et les représentants syndicaux.

2. Introduction – L’A1 ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres et en leur demandant de se présenter. L’A5 Contr demande que l’on discute de l’état des problèmes à Moose Jaw et à Goose Bay (point 1.c.) en même temps que l’aperçu du budget (point 12), car il doit partir avant la fin de la réunion. L’A1 informe le comité que la réunion de mai a été annulée parce qu’il n’y avait aucune information nouvelle à communiquer et que les renseignements concernant les points à l’ordre du jour pouvaient être fournis par correspondance. À l’avenir, les réunions auront lieu à moins que tous les membres conviennent de les annuler. Le coprésident de l’UEDN précise qu’il avait accepté l’annulation de la réunion. Il mentionne qu’après avoir reçu son courriel, le CEMFA avait réaffirmé l’importance des réunions du CCSP et des autres réunions conjointes. Il est d’accord de consulter tous les membres avant d’annuler une réunion.

3. POASM – L’A4 Appro fait un survol du POASM, notamment des points suivants : les limites actuelles, le concept, les répercussions potentielles, les avantages et la voie à suivre. Le V.-P. (Alb./T.N.-O.) de l’UEDN veut obtenir le nom de la personne-ressource pour le centre d’étalonnage de Cold Lake. L’A4 Appro indique qu’il fournira cette information au syndicat. Le V.-P. (N.-É.) de l’UEDN demande une copie électronique de l’exposé et s’informe de la redistribution des munitions. L’A4 Appro dit qu’il n’y a rien de nouveau à signaler concernant la redistribution des munitions et qu’il n’a pas de détails sur les projets en cours. Il fournira de plus amples renseignements lorsqu’il en aura. L’A1 GRH PC fournira une copie électronique de l’exposé. Le V.-P. (Qué.) de l’UEDN mentionne que le PDA ne pourra être finalisé tant que la stratégie de ressources humaines pour ce projet ne sera pas au point. L’A4 Appro signale que l’on devrait apporter les changements au PDA au milieu de janvier 2004. Le V.-P. (Qué.) de l’UEDN fait remarquer que le plan/la stratégie de ressources humaines devrait être en place avant les visites de l’équipe afin de s’assurer que les employés reçoivent des renseignements utiles. L’A4 Appro convient qu’il est important de pouvoir fournir des détails pendant les visites de l’équipe. Le coprésident de l’UEDN indique que l’on demande à la Force aérienne de valider le nombre d’employés civils et que le syndicat doit faire partie du processus. L’A1 GRH PC précise que la 1 DAC a demandé un rapport préliminaire sur les postes de base du POASM afin de pouvoir effectuer le suivi des changements de postes au sein du service d’ASM. L’A4 Appro indique que, aux fins de la planification, les personnes chargées du projet de la CSFA doivent utiliser les mêmes chiffres concernant les employés civils dans tous les projets.

A4 Appro
A1 GRH PC

Note de la secrétaire – Une copie électronique de l’exposé sur le POASM a été envoyée à l’UEDN le 18 décembre 2003.

4. Comité des RH de la 1 DAC – L’A1 Plans RH donne un aperçu des activités du comité qui est présidé par l’A1. Le comité se penchera sur tous les aspects de la planification des ressources humaines. Cependant, il ne remplacera pas le CCSP. Le V.-P. (Ont.) de l’UEDN demande qui fait partie du comité et on lui répond que le comité est composé de l’A1 et de représentants de l’état-major A de la 1 DAC. On pourrait également inclure des experts en la matière et le coprésident de l’UEDN lorsque le comité étudie des points particuliers. En réponse à une question du coprésident de l’UEDN, l’A1 Plans RH précise que le comité des RH de la 1 DAC est distinct du groupe de travail sur la CSFA. L’affaire est classée.

5. Registres des avis de désignation – L’A1 Coord propose que cette affaire soit classée, étant donné que, le 3 mai, on a remis au coprésident du syndicat une liste globale des désignations pour la Force aérienne découlant des dernières séances de la négociation collective et que le syndicat participe aux consultations actuelles sur les désignations. L’affaire est classée.

6. Formation de perfectionnement du CRSP – L’A1 Coord remet aux membres un rapport sur la formation dans les escadres. Le V.-P. (Qué.) de l’UEDN exprime des préoccupations concernant le nombre de jours de formation alloués par certaines escadres. L’A1 Coord indique que le temps alloué à la formation a été approuvé par les membres du CRSP. Selon le V.-P. (Ont.) de l’UEDN, pendant une réunion du sous-comité des RH, le DGAPP a suggéré que l’on donne une version condensée du cours, mais les unités de négociation ont rejeté cette proposition. L’A1 GRH PC réitère que, avant de pouvoir donner une version condensée du cours de perfectionnement du CRSP, il faut obtenir l’approbation des syndicats et de la gestion à l’échelle locale. Le V.-P. (N.-É.) de l’UEDN mentionne qu’il semble que certaines escadres aient donné le PAM et non le cours du ministère. L’A1 Plans RH dit qu’en tant qu’O Admin RH Ere à Trenton, il recommande le cours de trois jours. Le comité réaffirme que les escadres devraient prévoir la tenue d’une séance de perfectionnement du CRSP au moins une fois tous les quatre ans ou lorsqu’un nombre considérable de membres a changé, conformément à la lettre du 12 août 2002 [6007-1 (A1 Coord Prog RH PC)]. Par le présent procès-verbal, on demande aux cmdt Ere de donner le cours ministériel de perfectionnement du CRPS, conformément à la lettre du 12 août 2002 [6007-1 (A1 Coord Prog RH PC)]. L’A1 GRH PC fera le suivi auprès des escadres qui n’ont pas donné cette formation dans les délais prévus.

Cmdt Ere
A1 GRH PC

7. Cadre de gestion des postes vacants – L'A1 GRH PC informe les membres qu'un nouveau cadre de gestion des postes vacants a été publié le 22 octobre 2003. Cependant, il pourrait être nécessaire de le modifier en fonction des projets du ministère ou de la Force aérienne. L'A1 GRH PC se tiendra au courant et prendra les mesures nécessaires.

8. Mandat du comité – L'ajout de représentants de l'UEDN au CCSP de la 1 DAC dépend de la création d'un groupe de travail sur la CSFA. L'A1 suggère, et le coprésident de l'UEDN est d'accord, de reporter la discussion de ce point à la prochaine réunion lorsqu'on aura une meilleure idée de l'orientation de la CSFA. L'A1 mentionne qu'il faudra examiner un processus de consultation entre la Force aérienne et le syndicat sur les questions stratégiques.

9. Bien-être – Cette affaire est classée.

10. Mise à jour de la réforme de la classification – Les membres du Comité discutent de l'examen des descriptions de travail. Le coprésident de l'UEDN indique que les descriptions de travail conformes à la NGC sont évaluées selon l'ancien format. Le DSGPC Air signale que les gestionnaires peuvent faire des remarques dans les domaines où il manque de l'information. Le DCSRHC (Prairies) conseille aux officiers de classification de communiquer avec les gestionnaires pour obtenir des renseignements supplémentaires. Le V.-P. (Alb./T.N.-O.) de l'UEDN indique que les employés pourraient déposer des griefs touchant les relations de travail. Lorsqu'elle aura reçu des statistiques du DSGPC Air, l'A1 GRH PC communiquera avec les escadres pour confirmer qu'il est important de continuer l'examen du maintien des compétences.

DSGPC Air
A1 GRH PC

11. CRSP des escadres – L'UEDN demande que la version électronique du procès-verbal des réunions du CRSP des escadres soit envoyée aux présidents des sections locales de l'UEDN afin de faciliter son acheminement aux V.-P. régionaux de l'UEDN. Par le présent procès-verbal, on demande aux cmdt Ere d'envoyer une copie électronique des procès-verbaux des réunions locales au coprésident de la section locale de l'UEDN.

Cmdt Ere

12. Évaluation de la condition physique des pompiers au Commandement aérien – L'A1 GRH PC signale que la Force aérienne appuiera la politique ministérielle. Suite au dépôt d'une plainte en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, selon laquelle les renseignements médicaux concernant les employés civils ne devraient pas être conservés par le PSP, le directeur du Service des incendies du ministère a émis de nouvelles instructions permanentes

sur le traitement des résultats des évaluations.

13. Désignations à l'AFPC – Le coprésident de l'UEDN indique que les gens ont l'impression que les désignations appuyées par les comités locaux seront acceptées par le comité national. Ce n'est pas le cas. Le V.-P. (Ont.) de l'UEDN félicite les représentants des Prairies de l'établissement d'un processus qui prévoit des discussions à l'échelle locale et régionale avant la consultation nationale.

14. Négociation collective de l'AFPC – Le coprésident de l'UEDN révèle que l'AFPC a demandé le recours à la conciliation et que l'on doit s'attendre à un vote de grève au début de la nouvelle année.

15. Postes exclus – Avant la réunion, l'A1 GRH PC a avisé les membres que des postes exclus avaient été portés à l'ordre du jour de la réunion du sous-comité des RH du CNCSP. Le DGRT demande que l'on reporte la discussion sur ce point après la réunion du comité national. La Coord 1 DAC fera le suivi auprès du DGRT.

Coord 1 DAC

16. Plans de formation des employés civils – L'A1 GRH PC indique qu'on a envoyé le rapport de financement pour 2002 aux membres. Elle précise que les escadres reçoivent de la 1 DAC une partie des fonds affectés à la formation et qu'elles dépensent aussi de leurs propres fonds pour la formation. Actuellement, on recueille des renseignements uniquement sur les fonds alloués par la 1 DAC. On s'attend à ce que, selon les directives reçues du CEMFA, la 1 DAC demande à toutes les escadres de saisir les données de formation dans le SGRH. Le DCSRHC (Prairies) mentionne qu'il est stipulé dans la version provisoire d'une DOAD que tout employé qui en fait la demande a droit à un plan d'apprentissage personnel et que les centres d'apprentissage fourniront de l'aide. La DOAD entrera en vigueur en avril 2004. Le V.-P. (Ont.) de l'UEDN affirme qu'à un endroit, on rejette les demandes de formation au CAC si elles ne sont pas liées à l'emploi et il demande s'il s'agit d'une politique de la Force aérienne. L'A1 répond que la Force aérienne veut assurer une utilisation maximale et uniforme des CAC à l'échelle de la Force aérienne.

17. CPCRHC – L'UEDN demande des copies des ROD pour les comités régionaux. L'A1 GRH PC indique que les ROD seront affichés sur le site Web du SMA (RH Civ) lorsque la traduction sera terminée. L'affaire est classée.

Note de la secrétaire : Le site Web du CPCRHC se trouve à l'adresse :

http://hr.dwan.dnd.ca/admhrciv/chrpcc/engraph/home_f.asp

18. Programme de primes et de reconnaissance des employés civils – Le coprésident de l'UEDN indique au DG Pers Air que tous les employés doivent être mis au courant des primes au rendement/d'encouragement offertes. Le DG Pers Air réplique que le travail d'état-major pour les primes destinées aux employés civils et militaires est effectué à un seul bureau et que les prix sont envoyés aux cmdt Ere. Le DSGPC Air affirme qu'il existe des comités des prix dans toutes les escadres et que les primes au rendement/d'encouragement pourraient être portées en permanence à l'ordre du jour des réunions des sections locales du CRSP. Le V.-P. de l'UEDN demande qu'on lui envoie des copies de toute information diffusée par la chaîne de commandement.

DSPG Air 3-2-2-2

Note de la secrétaire : Le DSPG Air 3-2-2-2 ajoutera le coprésident de l'UEDN à sa liste de distribution.

19. Gestion des congés du personnel civil - Le DCSRHC (Prairies) révèle qu'une nouvelle politique sur la gestion des congés du personnel civil a été élaborée afin d'assurer l'application uniforme des congés des employés civils et de rappeler aux gestionnaires que les congés des employés civils sont régis par les conventions collectives et que les politiques sont différentes des politiques de congés des militaires.

20. Rapport du PAE - L'A1 GRHRE PC présente un rapport écrit. Le V.-P. (N.-É.) de l'UEDN mentionne qu'il était l'instructeur pour le cours donné en anglais et que le V.-P. (Qué.) de l'UEDN a animé le cours pour les francophones. Selon les commentaires reçus, le cours a été une réussite. Il signale aussi que, compte tenu de la démographie des effectifs, de nombreux AR prendront leur retraite dans un proche avenir. Par conséquent, le bureau national prévoit offrir deux cours par année pendant les deux prochaines années. Il informe le comité que Trish Samson, coordonnatrice du PAE de la FMAR(A), a reçu le prix d'excellence individuel de l'Association canadienne des programmes d'aide aux employés.

21. Rapport sur l'équité en matière d'emploi – L'A1 GRH PC indique qu'un rapport écrit sera envoyé aux membres prochainement. Elle mentionne qu'au cours des prochaines semaines on demandera la modification des plans d'équité en matière d'emploi. Le coprésident de l'UEDN dit que les membres des sections locales du CRSP doivent être informés. La Coord 1 DAC signale que la mise en œuvre de la formation obligatoire sur l'équité en matière d'emploi à l'intention des superviseurs était presque prête et qu'un cours pilote serait donné à Winnipeg.

A1 GRH PC

Note de la secrétaire : Le rapport sur l'équité en matière d'emploi a été envoyé aux membres le 12 décembre 2003.

22. Effectifs militaires et civils – Des rapports ont été remis aux membres avant la réunion. Le coprésident de l'UEDN demande que l'on confirme que les états des effectifs correspondent aux rapports de dotation en personnel. Il demande aussi que lui soit envoyée une liste des codes utilisés dans les rapports sur les réservistes. L'A1 GRH PC déclare que si l'UEDN est satisfaite des rapports qu'elle reçoit du SOFT, elle pourra obtenir la même information du DIRHG pour la Force aérienne. Le coprésident de l'UEDN veut aussi des renseignements sur les déploiements et l'endroit où ils se font. L'A4 GA indique que l'information sera affichée sur le site Web sur les déploiements. Le coprésident demande l'adresse du site Web.

A1 GRH PC
A1 Rés

Note de la secrétaire – On a confirmé auprès du personnel de l'A1 Plans RH que les états des effectifs correspondent aux rapports de dotation en personnel. L'adresse du site Web pour les déploiements est la suivante : http://www.forces.gc.ca/site/operations/current_ops_f.asp. Cette information a été envoyée aux syndiqués le 12 décembre 2003. Le dernier rapport de dotation en personnel de la Force aérienne et des renseignements sur les codes utilisés dans les rapports sur les réservistes ont été envoyés aux membres le 12 décembre 2003.

23. Détermination des problèmes à Moose Jaw et à Goose Bay – L'A5 Contr explique qu'il n'a rien eu à voir avec les comptes ministériels (NFTC et Goose Bay); cependant, la 1 DAC appuie les composantes de la 15 Ere à Moose Jaw. Le DG Pers Air a discuté avec les responsables du NFTC et de Serco et indique que c'est le SMA (Mat) qui est le BPR; cependant, les contrats sont surveillés par le D GFC Air. Le coprésident du syndicat déclare que le syndicat continuera de faire le suivi des coûts des contrats des escadres privatisées par l'entremise du D GFC Air. Lorsque cela sera nécessaire, le coprésident de l'UEDN soulèvera aux réunions du comité des questions qui devront être transmises au BPR approprié. Le DG Pers Air mentionne que la Force aérienne tente de trouver des moyens d'atténuer l'impact du départ des forces hollandaises et éventuellement des forces allemandes de Goose Bay.

24. Aperçu du budget – L’A5 Contr informe les membres que la 1 DAC doit maintenant payer une taxe de 20 % sur les dépenses salariales qui dépassent les seuils établis pour le personnel civil et les réservistes. Cependant, la 1 DAC n’est pas tenue de payer la taxe de 20 % sur les postes de la Force régulière, car le compte de cette ETS est géré par le QGDN. L’ETS attribuée à la 1 DAC s’élevait à 70 millions de dollars et ses dépenses salariales à 75 millions de dollars. Le seuil a été porté à 75 millions de dollars pendant le délai de grâce et, par conséquent, la taxe de 20 % n’a pas été imposée sur la somme excédentaire de 5 millions de dollars. La taxe a été imposée au montant de 1,2 million de dollars qui a été réaffecté à l’ETS. Par conséquent, le solde de l’ETS s’élève à 78 millions de dollars, ce qui ne comprend pas les fonds alloués aux règlements salariaux.

25. Rapports de la 1 DAC sur les griefs – La Coord 1 DAC distribue des rapports sur les griefs et les appels. Le coprésident de l’UEDN veut recevoir un rapport sur les activités de médiation. L’A1 GRH PC fournira un rapport sur le recours aux MARC. La Coord 1 DAC étudiera la possibilité d’obtenir des données sur le nombre de griefs/d’appels faisant l’objet de MARC. Le V.-P. (Ont.) de l’UEDN demande quels griefs seraient inclus à la colonne Divers du rapport sur les griefs. La Coord 1 DAC fournira l’information par correspondance. Le coprésident de l’UEDN et la Coord 1 DAC discuteront du format des rapports après la réunion.

A1 GRH PC
Coord 1 DAC
V.-P. (Man./Sask.)
de l’UEDN

TABLE RONDE

Aucune question n’a été soulevée pendant la table ronde. Les coprésidents remercient les participants et la séance est levée à 14 h 55.

M^{me} Wenda Carter
Secrétaire

M. Brian Molsberry
Coprésident

Bgén P. Brennan
Coprésidente

Liste de distribution (page 10)

Liste de distribution

Externe

Action

Cmdt 1^{re} Escadre Kingston
Cmdt 3^e Escadre Bagotville
Cmdt 4^e Escadre Cold Lake
Cmdt 5^e Escadre Goose Bay
Cmdt 8^e Escadre Trenton
Cmdt 9^e Escadre Gander
Cmdt 12^e Escadre Shearwater
Cmdt 14^e Escadre Greenwood
Cmdt 15^e Escadre Moose Jaw
Cmdt 16^e Escadre Borden
Cmdt 17^e Escadre Winnipeg
Cmdt 19^e Escadre Comox
Cmdt 22^e Escadre North Bay
Vice-président (Man./Sask.) de l'UEDN
QGDN/DSGPC Air
Vice-président de l'IPFPC

Information

1^{re} Escadre Kingston/Prés. de l'UEDN
3^e Escadre Bagotville/Prés. de l'UEDN
4^e Escadre Cold Lake/Prés. de l'UEDN
5^e Escadre Goose Bay/Prés. de l'UEDN
8^e Escadre Trenton/Prés. de l'UEDN
9^e Escadre Gander/Prés. de l'UEDN
12^e Escadre Shearwater/Prés. de l'UEDN
14^e Escadre Greenwood/Prés. de l'UEDN
15^e Escadre Moose Jaw/Prés. de l'UEDN
16^e Escadre Borden/Prés. de l'UEDN
17^e Escadre Winnipeg/Prés. de l'UEDN
19^e Escadre Comox/Prés. de l'UEDN
22^e Escadre North Bay/Prés. de l'UEDN
Cmdt ESTTMA Trenton
Cmdt CAM 1 DAC Esquimalt
Cmdt CAM 1 DAC Halifax
Cmdt CIPPCA Borden
Cmdt CSPNFC Trenton
Cmdt EOCAFCC Cornwall
Cmdt CGEC Trenton

QGDN/DG Pers Air
Président national de l'UEDN
Vice-président exécutif de l'UEDN
Vice-présidente (T.-N./Lab./N.-B.) de l'UEDN
Vice-président (N.-É.) de l'UEDN
Vice-président (Qué) de l'UEDN
Vice-président (RCN) de l'UEDN
Vice-président (Ont) de l'UEDN
Vice-président (Alb./Nord) de l'UEDN
Vice-président (C.-B.) de l'UEDN
Vice-président (PSP) de l'UEDN
Linda Fletcher, Bureau national de l'UEDN
Directeur, Relations de travail de l'AGFFP
CSRHC (Pacifique)
CSRHC (Prairies)
CSRHC (RCN)
CSRHC (Est)
CSRHC (Ont.)
CSRHC (Atlantique)

Interne

Action

Coord de la 1 DAC
A1 GRH PC
A4 Appro
A7
A5 Contr
A1 Rés

Information

A1 Pers
A1 Plans RH
A4 GA
Cmdt QG 1 DAC